



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La démarche d'amélioration continue des établissements labellisés ou candidats à la labellisation

Le label lycée des métiers est la démarche qualité des établissements de la voie professionnelle

La labellisation Lycée des métiers a vocation à servir de levier pour le développement de l'amélioration continue. Une labellisation est en effet une démarche qualité et l'usage de **Qualéduc** facilite son déploiement et son bon fonctionnement. Qualéduc est une démarche d'auto-évaluation participative qui permet, par un diagnostic partagé, de déterminer des axes d'amélioration en partant **du contexte, des besoins et des objectifs de l'établissement / de lister les actions en place / les évaluer à l'aide d'indicateurs de suivi.**

L'utilisation du guide Qualéduc-Lycée des métiers conçu spécifiquement pour répondre aux critères du label est un point d'appui à la démarche d'amélioration continue.

Dans le cadre de la préparation à la labellisation ou au renouvellement du label, l'établissement candidat prévoit une étape d'autoévaluation, notamment par la méthode PDCA (Plan-Do-Check-Act). Une fois ce diagnostic partagé établi, l'établissement pourra compléter sa fiche d'amélioration par critère et ainsi ajuster ce plan par des actions correctives.





Compléter le fiche d'amélioration

FICHE D'AMELIORATION Liste pré-remplie

Nom de l'établissement : Choix établissement **Nom du chef d'établissement :** **Nom du référent du critère :** **Critère :** *La mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale.*

Le référent sur ce critère s'entoure d'une équipe et organise un travail collectif, dont le bilan est présenté annuellement au comité de pilotage du label. Il s'engage dans une démarche d'amélioration continue en s'appuyant sur le guide Qualéduc Lycée des métiers.

Axes du Projet d'établissement / projet de réseau / académique / recommandations de l'EE	Déclinaison en objectifs	Actions	Intitulé de l'indicateur	Observables Résultats		Perspectives
				2025	Année de l'audit : 20..	
<small>Choix déclinaison</small> Indiquez l'axe travaillé	<small>Choix déclinaison</small> Choisissez dans la liste déroulante l'objectif travaillé	Actions déjà mises en œuvre dans l'établissement ou nouvelles actions à développer	Déterminez les indicateurs de suivi permettant l'évaluation de l'atteinte de l'objectif opérationnel, en 2025, et celui que vous souhaiteriez atteindre l'année de l'audit			Indiquez les évolutions souhaitées



La fiche correspond au critère étudié